

Réf: Dossier 360599

Avis de constitution

SOCIETE « BAN GOLD MINING » en abrégé « BGM »

Siège Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE
QUARTIER SAVANE NON LOIN DE LA PLACE DU MARCHE
LOT 1894 ILOT 68 TEL: 07 07 72 16 20, Lot 1894, Ilot 68

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/11/2024 , et enregistrés le 22/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAN GOLD MINING » en abrégé «
BGM »

Objet : Exploitation d'or brut.
Et pour la réalisation de l'objet social :
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE
QUARTIER SAVANE NON LOIN DE LA PLACE DU MARCHE
LOT 1894 ILOT 68 TEL: 07 07 72 16 20, Lot 1894, Ilot 68

Dirigeant(s) M BAN TOUAMIN THIERRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12644 du 04/12/2024 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74985/GTCA/RC/2024 du 04/12/2024

